

SCHUMANN

La symphonie en *si* bémol de Schumann, est la première qu'il ait écrite ce maître intéressant et incomplet. Il avait trente ans environ lorsqu'il la composa, et elle fut exécutée pour la première fois au Gewandhaus de Leipzig, le 31 mars 1841, dans un concert donné par sa femme. Cette exécution était dirigée par Mendelssohn, alors chef d'orchestre du Gewandhaus avec qui Schumann était déjà lié d'une véritable affection, et l'auteur de *Paulus*, chef d'orchestre de premier ordre, comme on sait, avait apporté tant de soin, tant de zèle aux études de l'œuvre nouvelle, que l'effet fut excellent et que Schumann fut profondément touché du dévouement de son confrère. On raconte au sujet de cette symphonie une anecdote assez singulière. Schubert, mort depuis quelques années sans avoir pu achever sa dernière symphonie, inspirait à Schumann une si vive sympathie et une si profonde admiration, que celui-ci, se trouvant à Vienne, voulut aller au cimetière de de Währing faire un pèlerinage à sa tombe, qui n'était séparée de celle de Beethoven que par quelques sépultures. Il s'arrêta aussi devant cette dernière, et il trouva, dit-on, sur la pierre tumulaire une plume de fer qu'il ramassa pieusement ; et comme il aimait toujours les associations symboliques et les connexions mystiques, il se servit de cette plume dans des circonstances toutes spéciales, et c'est avec elle, entre autres, qu'il écrivit sa symphonie en *si* bémol, ainsi que la notice qu'il consacra à la symphonie en *ut* de Schubert publiée en 1840 dans la *Zeitschrift*.

NECROLOGIE

Madame veuve Paul Letondal, née Julie-Henriette-Elizabeth Gagnon, est décédée en cette ville, mardi, le 23 février dernier.

Née à la Rivière-du-Loup (Louiseville), le 31 décembre 1838, elle était fille de Charles-Edouard Gagnon, notaire, et de Dame Julie-Jeanne Saily-Durand, une américaine d'origine française.

Mademoiselle Gagnon épousa M. Paul Letondal, l'artiste distingué, dont Montréal garde encore fidèlement le souvenir, au mois de juin 1860.

De tous les enfants, issus de ce mariage, il ne reste plus que M. Arthur Letondal, organiste de l'église du Saint-Sacrement, et Mlle Marie-Louise Letondal, à qui nous offrons nos plus sympathiques condoléances.

Madame Letondal était une fervente chrétienne et avait une âme d'artiste. Pendant le séjour qu'elle fit en France et en Belgique avec sa famille, dans l'intérêt de l'éducation musicale de son fils, elle sut rendre agréable son exil volontaire par l'étude des monuments artistiques de Paris et de Bruxelles et conserva en toutes circonstances l'aimable sérénité qui était le fond de son caractère.

Les funérailles de Madame Letondal ont eu lieu à Notre-Dame au milieu d'un grand concours de fidèles et d'amis.

Nous publions, ce mois, une charmante romance pour piano du regretté M. Chauvet, prédécesseur de M. Alex. Guilmant à l'orgue de la Trinité, à Paris. Cette romance est éditée par MM. Mackar et Noël, 22 Passage du Panama, Paris, chez qui l'on pourra se procurer les œuvres du compositeur.

TRIBUNE LIBRE

ENSEIGNEMENT DU PIANO

“ A quel âge peut-on commencer l'étude du piano ? et comment reconnaître si un enfant est bien organisé pour la musique ? ”

Il est difficile de déterminer d'une manière précise l'âge auquel un enfant peut commencer l'étude du piano. Sa nature plus ou moins délicate et nerveuse, l'état de sa santé, ses forces, son caractère, son aptitude, tout doit être pris en considération. Toutefois, dès qu'un enfant sait lire couramment, quelque soit son âge, on peut affirmer qu'il commencera l'étude de la musique sans trop de difficulté.

Ses progrès pourront n'être pas rapides ; on le verra rester au même point pendant un an, deux ans peut-être ; mais, n'eût-on fait, comme disent les professeurs célèbres, qu'inoculer la musique en lui, ce serait déjà du temps bien employé.

On a souvent comparé l'enfant à un arbrisseau flexible qui prend et garde le pli qu'on lui imprime. Sa nature, essentiellement malléable, lui rend tout facile, c'est ainsi qu'il apprend à lire sans efforts, presque à son insu, en se jouant quelquefois, tandis que l'homme fait, dont l'intelligence est inculte, ne parviendra qu'avec peine à connaître les lettres de l'alphabet. Il faut donc mettre à profit cette faculté d'appropriation que l'enfant possède à un degré si éminent. Plus tard, la souplesse de ses organes ne serait plus la même, et l'on aurait à lutter contre des obstacles que les années seules auraient apportés.

En général, on connaît l'aptitude musicale d'un enfant à sa facilité à reproduire un rythme quelconque, fût-ce celui du tambour ; à sa joie quand il entend le son d'un instrument ; à sa mémoire, à son désir d'apprendre. S'il a, en outre, la main souple et bien faite, si ses doigts s'écartent librement, il réunit tous les indices d'une belle organisation, l'on peut avec confiance entreprendre son éducation musicale. Malheureusement, les premières leçons sont presque toujours données à un enfant, sans qu'on ait pris le temps d'examiner ses dispositions. *L'étude de la musique est maintenant obligatoire*, et toutes les jeunes filles, qu'elles soient bien douées ou non, doivent apprendre à jouer du piano. C'est là une grave erreur.

Avant tout, il faudrait s'éclairer sur l'aptitude de l'élève. Si son organisation est rebelle à la musique, il est plus sage alors de s'abstenir ; car, pour atteindre aux résultats les plus insignifiants, que de dégoûts et d'ennuis ! Que de temps et d'efforts inutilement dépensés !

Revenons aux aptitudes si heureuses du premier âge. Outre l'intelligence qui saisit et comprend les règles de l'art, il y a cette faculté précieuse qui agit en nous comme un instinct, le sentiment. Si l'enfant est heureusement doué, s'il jouit d'une belle organisation, il n'est maître ni méthode qui lui en apprenne plus que la nature.

Une fausse note le troublera, une mesure boiteuse l'arrêtera court. A chaque instant de nouveaux indices se révéleront en lui. Bientôt vous verrez sa jeune âme s'ouvrir aux douces impressions. L'enfant qui commence, est heureux de si peu ! Quelle joie quand le mouvement de ses petits doigts produit un son qui charme ! Quel triomphe, le jour où il parvient à jouer sans faute la plus simple mélodie ! Témoin de ce premier succès, le maître qui l'a préparé en jouirait-il moins vivement que son jeune élève ?

CHS. E. A. HOUDÉ.

Bébé, (six ans) vient d'assister à un concert.

— Dis, maman, c'est-il exprès que ce monsieur là fait tant de bruit.